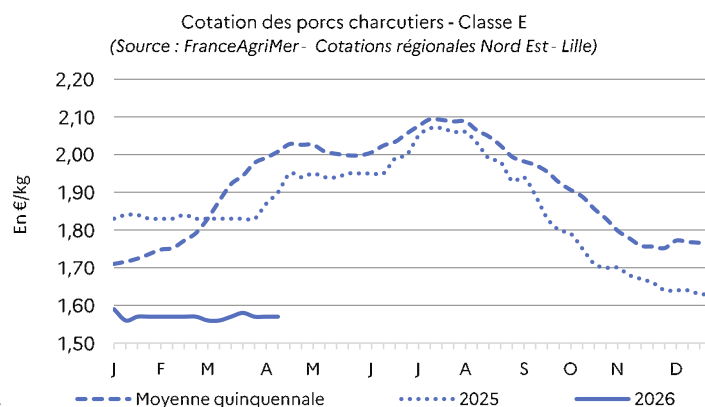
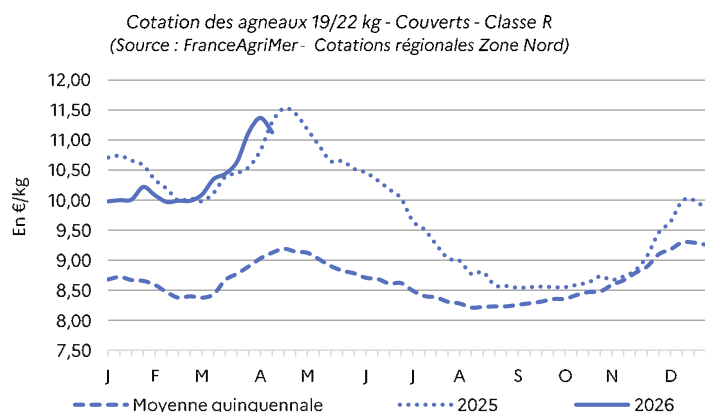




Moyenne quinquennale correspondant aux années civiles : 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

Situation sanitaire

Fièvre catarrhale ovine (FCO) : entre le 1^{er} juin 2025 et le 02 avril 2026, 97 foyers de FCO sérotype 3 ont été déclarés en Grand Est, 1 de plus que lors du bilan au 05 mars dernier. Sur la même période, 93 foyers de FCO sérotype 8 sont déclarés en Grand Est, 2 de plus que lors du bilan au 05 mars (Source : *Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire*).

Plus d'informations : [FCO - Situation en France, mesures de gestion et stratégie vaccinale](#)

Dermatose nodulaire contagieuse des bovins (DNC) : Depuis de 02 janvier 2026 aucun nouveau foyer n'a été détecté sur le territoire (Source : *Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire*).

Plus d'informations : [DNC - Point de situation](#)

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : Le flux migratoire de la faune sauvage est important depuis le début mars avec des pics à plus de 20 000 oiseaux/h/km durant les nuits (Source : [Aerorad](#)). Cette période est propice à la découverte de nouveaux foyers de IAHP dans la faune sauvage. Depuis le 22 octobre 2025 les exploitations avicoles sont toujours en risque élevé. Au 20 mars 2026 plusieurs foyers ont été recensés notamment dans la Haute-Marne, dans la Marne, sur des élevages commerciaux. Le même constat est fait dans les basses-cours et les oiseaux captifs non commerciaux dans l'Aube et le Bas-Rhin (Source : *Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire*). Au-delà des mesures de biosécurité à appliquer de manière permanente, des mesures spécifiques sont appliquées lorsque le niveau de risque est élevé. Des mesures de police sanitaire sont également déployées afin de limiter la propagation du virus lorsqu'un foyer est détecté.

Plus d'informations : [Influenza aviaire - Situation en France](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt Grand-Est (Draaf)
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526
51009 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 66 20 29
Mail : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pierre Bessin
Directrice de la publication : Sophie Quillet
Rédacteur en chef : Aurélien Poulot
Rédacteurs : Sultan Baspinar, Christophe Liegeois, Renaud Muntzer,
Christophe Pinel, Aurélien Poulot.
Composition : Corinne Jurek
Dépot légal : À parution - ISSN : 2644-9234 © Agreste 2026